

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire L'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE L'ENVOLÉE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
jeudi 12 juin 2014 à 18 h 30**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Daniel Larivée, parent, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Karla Guadalupe Villarreal Gonzalez, parent
Francis Komedza, parent
Nicole Hébert, enseignante
Maryse Catudal, enseignante
Valérie R Dubé, secrétaire
Judith Cusson, services complémentaires

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

M. Gaétan Brault, directeur

ÉTAI(EN) T ABSENT(S)

Caroline Paquette, représentante de la communauté
Sonia Marcinkiewicz, parent
Nancy Grenier, parent
Sabrina Ridel, parent
Guylaine Caya, enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 45

Le président du conseil d'établissement M. Daniel Larivée, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

16CE13-14-062

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M Daniel Larivée et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les modifications suivantes :

Changer le point 5 pour : Résolution du budget pour le souper
Changer le point 6 pour : Modification des frais scolaires
Varia : Départ de M. Larivée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16CE13-14-063 3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MAI 2014

Il est proposé par Mme Maryse Catudal et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 8 mai 2014 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

5. RÉSOLUTION DE BUDGET POUR LE C.É. DU 12 JUIN 2014

M. Gaétan Brault nous informe qu'aucun breuvage alcoolisé ne sera payé au souper offert par l'école pour le C.É.

Il est proposé par Mme Nicole Hébert et résolu :

QUE la résolution de budget pour le C.É. du 12 juin 2014 soit adopté tel que déposé.

16CE13-14-064 6. MODIFICATIONS DES FRAIS SCOLAIRES CHARGÉS AUX PARENTS

M. Gaétan Brault nous explique que depuis quelques semaines, la Commission scolaire travaille sur les achats regroupés. Cela signifie que pour les achats de moins de 1000.00\$, l'école peut procéder sans l'accord de la Commission scolaire; contrairement aux achats de plus de 1000.00\$. Le changement suivant résulte de la méthode d'achats regroupés : le coût de l'agenda scolaire est de 5.00\$ au lieu de 8.00\$ (Baisse de 3.00\$). Dorénavant, les ristournes ne sont plus acceptées, nous devons prévoir les achats selon les meilleurs prix.

Il est proposé par Mme Judith Cusson et résolu:

QUE les modifications aux frais scolaires chargés aux parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16CE13-14-065 7. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU C.E. 2014-2015

M. Gaétan Brault nous explique qu'à chaque année, la Commission scolaire consulte les directions d'écoles et demande si le nombre de membres du conseil d'établissement demeure inchangé. Le nombre maximum ne doit pas être plus de 18-20 personnes. M. Daniel Larivée ainsi que Mme Nancy Grenier ne seront pas présents pour l'année 2014-2015. M. Francis Komedza ainsi que Mme Karla Guadalupe seront actifs au C.É. pour une année scolaire encore.

Il est proposé par Mme Judith Cusson et résolu:

QUE la détermination du nombre de membres au C.É. soit adopté tel que déposé.

16CE13-14-066 8. BUDGET PRÉVISIONNEL

M. Gaétan Brault nous présente les prévisions budgétaires pour l'année 2014-2015; le but étant de prévoir la prochaine année et de vérifier si l'école est en déficit ou en surplus. Le budget détaillé est produit au mois de novembre. **(Voir les pièces jointes)**

Notes relatives aux prévisions budgétaires 2014-2015 :

- Réussite éducative = Part la plus importante du budget
- Transfert du fonds à destination spéciale 1,000.00\$ = Manque pour balancer le budget
- Club Optimiste = Devrait être renouvelé pour les midis-conférences

Notes relatives à l'enveloppe budgétaire 2014-2015 :

- Surveillance d'élèves = Il faudrait trouver un moyen d'ajuster les coûts de l'année prochaine. Cette année, un excédent à dû être payé avec le budget de l'école
- Budget d'acquisitions M A O = Toutes les acquisitions de type tableaux d'affichages, bureaux. etc. M. Daniel Larivée réitère sa demande pour le meuble des petits déjeuners. M. Gaétan Brault suggère que l'on vérifie tout d'abord s'il est possible de trouver un meuble approprié dans les sous-sols d'écoles. Mme Judith Cusson propose de vérifier.
- Budget TIC = Ordinateurs, laptops, TNI, etc.
- L'enveloppe budgétaire démontre moins de revenus et de dépenses que l'an dernier mais il y a moins d'élèves.

Il est proposé par Mme Nicole Hébert et résolu :

QUE le budget prévisionnel soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

M. Larivée nous parle de la rencontre avec M. Messier concernant les journées prolongées. Il dit que les services de garde doivent rester ouverts le lendemain des journées pédagogiques. M. Brault explique que c'est le cas dans les écoles primaires en plus d'être gratuit. M. Larivée nous parle également d'une présentation animée par Valérie Courtemanche dont le sujet était : l'accompagnement pour la réussite aux élèves. C'est une formation en 6 volets basée sur le renforcement positif et destinée aux élèves en difficulté. M. Larivée nous mentionne finalement que le salon des parents reviendra en février prochain. Le comité n'étant pas encore formé, la date est à confirmer.

10. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de correspondance à cette séance.

11. MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Mme Maryse Catudal félicite les élèves pour le Gala Méritas qui s'est déroulé le 28 mai 2014. M. Gaétan Brault dit qu'il est impressionné par le talent des jeunes de l'école. Il mentionne que l'on ressent le besoin d'engagement à l'Envolée et nous parle du besoin de rituel pour passer d'une étape à l'autre. Mme Nicole Hébert remercie également les parents qui ont donné de leur temps pour cette belle soirée. M. Francis Komedza profite de l'occasion pour remercier à son tour les enseignants. Selon lui, enseigner est un métier ingrat qui doit tout de même dégager une certaine fierté. Mme Judith Cusson nous fait la comparaison avec la théorie du bambou. Cette dernière nous parle également du camp l'Envol qui aura lieu le 21 août 2014. L'année dernière, 97 élèves avaient participé à la journée. Pour 2014, 98 élèves sont déjà inscrits sur un maximum de 100 élèves. Cela représente 1/3 de la clientèle. Ce camp répond réellement à un besoin des futurs élèves de l'école.

12. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

M. Gaétan Brault nous explique l'importance de la discipline selon lui. Il nous demande également de lui parler si nous avons des questions.

13. VARIA

1. M. Larivée nous mentionne que c'est sa dernière journée après 8 années au sein du C.É. de l'Envolée. Selon lui, de belles améliorations ont été apportées à l'école au fil des ans. Les membres le remercient.

16CE13-14-067

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Francis Komedza et résolu :

QUE la séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Daniel Larivée
Le président

Gaétan Brault
Le directeur